

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaine desbourd'rou
Tout Nivelles péirou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{ms}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

Les harniqueux et les r'monteux.

A la suite d'un article publié récemment dans l'AcLOT sur les harniqueux, un correspondant qui signe : « l'homme juste » nous avait écrit pour nous demander si nous ne nous trompions pas en attribuant à Moraïe l'honneur d'avoir été le dernier harniqueux. Nos renseignements n'étant pas assez précis, nous nous sommes abstenus de répondre. Voici ce que nous avons recueilli depuis lors : nous avons raison en affirmant que Moraïe avait été le dernier harniqueux, mais nous nous trompons en confondant cette profession avec avec celle de r'monteux.

La différence est sensible, comme on le verra.

Les r'monteux habitaient de petites fermes ou des auberges le long des routes et possédaient plusieurs chevaux ne servant qu'à remonter les nombreux chariots lourdement chargés qui passaient sur nos chaussées.

L'harniqueux faisait la navette, sur les routes. Quand il apercevait un chariot, il offrait ses services au charretier, le prévenait qu'à tel endroit la rampe était forte et lui demandait combien il lui faudrait de chevaux de remonte. Si le charretier acceptait ses offres, il prenait les devants et se rendait chez les r'monteux, où il commandait les chevaux. Puis il revenait à la rencontre du char avec le domestique du r'monteux et les chevaux. Pour cette besogne fatigante, il recevait deux liards.

Comme les mêmes chariots repassaient souvent, il savait, dès qu'il les apercevait, combien de chevaux il devait commander ; il n'attendait pas le charretier et se rendait directement chez le r'monteux commander les chevaux.

On nous a cité plusieurs harniqueux. Outre Moraïe, il y avait Stock, dit gendarme et le grand Griselin.

M. Daue, que l'homme juste croyait être harniqueux, était r'monteux et occupait l'auberge du Roi d'Espagne. Les autres r'monteux étaient : le grand Drien qui demeurait près de chez M. Bossart, faubourg de Bruxelles ; M. DelPierre, plus connu sous le sobriquet de Pas d' la l'euwe, et qui habitait au coin de la rue du Cura, la maison occupée aujourd'hui par M^{me} V^e Tamine ; M. Minne, qui tenait l'hôtel de la l'Coche et qui avait jusqu'à vingt-sept chevaux ne faisant pas autre chose que le service de r'montage ; enfin Marie-Pierre, qui restait près de Fontenau, à la maison occupée actuellement par M. Mâque.

A l'époque où les chemins de fer n'existaient pas et que le transport du bois, de la houille et des autres marchandises se faisait par les routes, cette profession était très lucrative et la personne qui nous a donné ces

renseignements nous a assuré avoir vu plus d'une fois, près de la Cloche, plusieurs chariots qui ne pouvaient gravir la rampe du faubourg de Bruxelles, parce que les chevaux de M. Minne étaient tous occupés. VAS-Y-VIR.

NUIT D'HIVER.

Pour mon ami P. I.

La campagne s'étend, morne, blanche et glacée,
Ondulant aux remous de la neige amassée
Dans le creux des ravins et des sillons durcis.
Le givre a découpé sur les rameaux noircis
Des buissons morts sa fine et légère dentelle.
On sent planer, dans l'air, comme une paix mortelle
Sur la plaine assoupie, où le bleu firmament
Répand, mystérieux, le doux rayonnement
De ses étoiles d'or. Et sur les lignes blanches
Que trace dans l'air pur le long profil des branches,
On voit des corbeaux noirs dormant dans l'air glacé.
Chacun d'eux s'est là, seul et farouche placé,
Au faite desséché d'un tronc noirci. Leur ombre
D'oiseau triste et maudit met une tache sombre
Sur la blanche étendue. — Et là-bas, dans la nuit,
Passe, fantôme noir sur la neige, sans bruit
Quelque vieille attardée aux collines prochaines
A chercher les rameaux tombés au pied des chênes
Qui sillonnent le ciel de leur réseau tremblant.

Moi, poursuivant toujours mon rêve consolant,
Oh ! j'aimerais errer sous la nuit étoilée
Près de ces chênes noirs dont l'ombre dentelée
S'allonge sur la neige en frêles floraisons.
Mon cœur se souviendrait des joyeuses chansons
Que les oiseaux d'avril gazouillaient dans les branches
Quand sous les taillis verts fleurissaient les pervenches.
Dans mon rêve bercé par le souffle des bois,
Le souvenir ému des bonheurs d'autrefois
Me reviendrait avec toute sa poésie.
J'aimerais écouter leur plaintive harmonie,
Tandis qu'entre les pins montrant du doigt les cieux,
A l'horizon, là-bas, l'astre silencieux
Des nuits blanches d'hiver, au firmament sans voiles
Monterait lentement au milieu des étoiles.

3 JANVIER 1890.

O. X.

El djaloux.

La Gazette du Borinage, journal hebdomadaire paraissant à Pâturages, a commencé, dimanche dernier, la publication, en feuilleton, d'El djaloux, pièce en trois actes de M. Gustave Jénart. Nous avons eu l'occasion de parler de cette comédie lors de la première représentation ; nous publions, ci-dessous, le chant de la première scène :

CHANT.

I.

Eni' djaloux r'chane à n' gross' torquett' d'orties,
De n' sê djamin comme i faut l'impogné ;
Quand de li pal' de fê n' petit' sortie,
I m' mouss' tout d' suite à visach' rinfrogné.
I faurot biè toudi que d' m'interrisse,
Ejê djamin vie aut' chos' que m' culot.
De z'hommi' pareils pour mi que l' diab' z'inl'visse,
I vous fait' fé dou sang commi' dou chirot.

II.

Si par hasard de vét li fait bebelé,
Là qui m' soubsonn' que ce pou l' mwé tromper ;
Pourtant i wot que de n' sus gné si belle,
Pou qu'on viess' ci cacher à m'amuser.

Ah ! si n' osot, ed'vant qui s'in dallisse,
Ed vin m' maison à l' clé i m'infrum'rot.
De z'hommi' pareils pour mi que l' diab' z'inl'visse,
I vous fait' fé dou sang commé dou chirot.

Boîte du Journal.

Mêle tout nous demande, à propos de la prochaine fête de la Gavotte, si nous ne trouvons pas « illogique » que le rédact.-chef d'un journal qui a mené une campagne opiniâtre contre le drame et engagé les sociétés dramatiques à jouer des comédies ou des vaudevilles, veuille faire représenter par une société dont il est le président un de ces drames qu'il paraît avoir en horreur.

Il ajoute :

« Vous aurez, j'espère, l'obligeance de me donner quelques apaisements à ce sujet. La Gavotte joue-t-elle sérieusement un drame wallon ou monte-t-elle, et c'est du reste ma croyance, une de ces vastes blagues dont elle a le monopole ? »

Nous prions Mêle tout d'attendre que la fête de la Gavotte ait eu lieu : il ne trouvera plus alors, nous en avons presque la certitude, que notre conduite manque de logique. G. W.

A M. Jules F. — Merci bien. Nous allons faire prendre le livre que vous nous renseignez et l'examiner. Les phrases que vous avez cueillies et que vous nous signalez sont, en effet, singulières.

A DROITE ET A GAUCHE.

Notre aimable confrère du Courrier de Nivelles, M. Jules De Becker, qui avait déjà consenti à faire partie du jury de notre concours littéraire wallon, a bien voulu se charger de la confection du diplôme destiné aux lauréats.

Le dessin de ce diplôme, exécuté par M. Cautiers, collaborateur de M. De Becker, est vraiment superbe : on y voit, à gauche, la flèche de notre collégiale, une partie, démolie aujourd'hui, de l'ancienne rue de l'Ecole, Tinctoris (plus beau que nature) et les armes de la ville. Le dessous est occupé par une charmante vue de la Dodaine, avec l'étang, les bosquets et le kiosque. A droite, se dresse la tour de Jean de Nivelles.

On le voit, ce travail a été conçu par un véritable AcLOT et si l'habile crayon de M. Cautiers l'a tracé, les données et voire même la disposition, pleine de goût, doivent émaner de M. De Becker.

Les pains d'épice offerts en tombola à sa clientèle par M. Bordat sont échus comme suit :

Le premier à M. B.-D. (numéro 14).
Le deuxième à M. J. à Baulers (n° 234).
Le troisième à M. J.-P. (n° 232).
Et le quatrième à M. D. (n° 151).

Le tirage a eu lieu en présence de MM. L. Leroy, rentier, Binet-Hautier, cultivateur, Froment, boucher et Léopold Saintes, tambour-maître de la garde civique.

Tout en félicitant les heureux gagnants, nous croyons devoir prévenir M. Bordat que parmi ces Messieurs, il en est un qui aurait préféré à son pain d'épice, d'ailleurs superbe et excellent (nous en parlons en connaissance de cause) quelques kilos de pains d'amande. N'est-ce pas, Ben ?

L'ex-secrétaire de l'administration de l'*Hamia* proteste contre le motif qu'à invoqué le *Mayer* pour donner sa démission ; il prétend avoir remis de *vine voix* (?) par devant témoins, les archives de l'*Hamia* entre les mains du *Mayer* lui-même.

Il n'a pas quitté sa demeure *dans un sac* pour qu'on ne sache pas où il habite actuellement et il dit se tenir à la disposition de ses administrés pour donner tous les renseignements nécessaires relatifs à sa gestion. Pris pour notification.

Les bruits les plus singuliers ont circulé en ville, cette semaine. On annonçait la mort du Roi et on nous assure que cette fausse nouvelle a provoqué un échange de télégrammes entre les autorités locales et certains hauts personnalités de Bruxelles.

Un négociant de la rue de Namur, qui est pour quelque chose dans cette frumisterie, s'appropriait déjà, paraît-il, à mettre son drapeau en berne.

Ceux qui passent habituellement au faubourg de Namur se sont peut-être déjà demandé à quoi pourra servir le monceau de sable et de chaux qui se trouve devant des maisons achevées depuis longtemps. Cette chaux serait-elle destinée au plâtrage de la façade et le propriétaire attendrait-il la bonne saison pour commencer son travail ?

Baselarentyde nous communique les lignes suivantes, découpées « dans une vieille *Etoile belge*. »

Etes vous belle ? lisez et jugez, Mesdemoiselles. Pour être belle, comme cela s'entend dans le monde où nous vivons, une jeune fille doit réunir les conditions suivantes, qui, paraît-il, vont toujours par trois :

- Trois choses blanches : la peau, les dents, les mains.
- » noires : les yeux, les cils, les sourcils.
- » roses : les lèvres, les joues, les ongles.
- » longues : la taille, les cheveux, les mains.
- » courtes : les dents, les oreilles, la LANGUE.
- » larges : le front, les épaules, l'intelligence.
- » étroites : la ceinture, la bouche, le cou-de-pied.
- » délicates : les doigts, les lèvres, le menton.
- » rondes : les bras, les jambes, le dos.

Une faute d'impression nous a fait donner, dans notre dernier n°, le nom wallon de *favria* au bois de lièvre ; c'est *sawia* qu'il fallait lire.

Un Jeune domestique nouvellement arrivé en ville ne veut plus parler que français.

GUSTINE.

Gustine avout vingt ans èy in galant, comme de d'jusse ; mais in galant bonn comme el pain, in garçon vaïant comme in tch'vau et fourt comme in tchène.

Ey avé ça, vos li z'ariz fait batte l'ieau pou avwère l'escume. Jamais l'garçon n' manquoit in quart à l'atôlier et l'aussi râle el désogne achevée, il perdout ses djamb' à s' cou pou raccourri, sans feu sans haleine, es' desbarbouï, avaler s' souper dsus in ri d' temps éyé d'aller après, chaque djou que l' bon Dieu amène, s'achir tout près de s' Gustine, qui stout, ielle, achite au culot d' l'estuve in train d' tricoter ou bi d' rassarci des tchausses. Pa' c' qué Gustine n'astout ni moins vaïante qué s' galant, mais elle né povout mau d'iesse si gaicé qué li ; il avout des djous qu'o n' savout pa qué costé l' printe, télmint qu'elle astout quéd'fivé mau tournée ; et adon, gare au cien qui avou l' malheur dé s' mette au dvant d'ielle ! Elle avout toudis l' patte in air comme les chats. Mais, malgré ça, cor qu'i-z-avinrent saquants p'titès raisons d' timps in tps, les amours continnuent à bi d'aller, pa c' qué Polyte — c'est l' no du galant — quand Gustine criout trop fort, enn' respondout jamais éié f'sout l' mourt sans ri dire. C'est l' méieux qu'il avout à fé, l' poûfe garçon !

C'astout in cabaret à l' maiso Gustine, mais si télmint long dé l' ville, qu'i povout djà compter comme estant dsus l' villatche èy in déhors dé saquants vigins, qui v'ninent là — ni co tous les djous —

Cette semaine, il vient chez un sellier demander si la chaise de Monsieur est réparée.

Le mot *sette* lui paraissait si waillon !

Nécrologie.

Vendredi ont été célébrées, à Nivelles, les funérailles de Madame Hubert HARCO, décédée à l'âge de 82 ans.

Nous présentons à la famille de la défunte nos compliments de condoléances.

FÊTES ET CONCERTS.

Voici le programme de la soirée dramatique, suivie de bal, que la société les *Travailleurs réunis*, de notre ville, donnera aujourd'hui dimanche, à 6 1/4 heures du soir, en la salle du Waux-Hall.

1° *Cartouche*, grand drame en 5 actes et (8 tableaux) de MM. d'Ennery et Ferdinand Dugué.

2° Chœur par la Société.

CONTES.

Nous venons de recueillir les deux contes suivants, dont la parenté est trop évidente pour qu'il soit même nécessaire de la signaler.

I.

Il avou in coup in p'tit bossu qui s'appèlou *Loufou* et qui stou dins-n-in bo.

Là qu'i vvet des p'tits lutins.

Il avou peu d' ces p'titès marionnettes-là.

Elles l'ont sù, qu'i s'incourou, éy elles li-z-ont dit :

— « I faut v'ni danser avé nous toute el nû't et nos » vos tir'rons vo bosse. »

El bossu a dit qu'il astou contint.

In'aimou ni, mais il a dit qu'il astou contint, pas-qu'i fallou bi.

Ey il a dansé toute el nû't.

Après, à ène heure au matin, quand il a ieu tout dansé, les p'tits lutins ont dit qu'il astou temps d'rimpli leu promesse.

Ey i li-z-ont tiré s' bosse, mais in li d'zant qué s'i r'venouo, i li r'mettrinn' es bosse.

Il avou in aute bossu dins l' bo — mais d'j'ai roublii s' no —

Ça fait qu'i dit à *Loufou* :

— « Comment avez fait, dist-i, qu' vo n'avez pas vo » bosse ? »

— « Vo n'avez qu'a d'aller, dist-i *Loufou*, invié chix

» heures au nû't, danser avé les p'tits lutins, o vos » tir'ra l' vot' étou. »

I savou bi qu'o d'allou li r'mett' es bosse, mais i l'a léyi d'aller tout l' même.

Les lutins ont sté contints dé l' vir ervéni, pïnsant qu' c'astout co *Loufou*.

Ey ils l'ont fait danser toute el nû't.

A ène heure au matin, il ont co dit qu'il astou temps d'rimpli leu promesse.

Ey o li-z-a mis l' bosse dé *Loufou* aplaqué d'su l'sienne.

Ça fait qu'il est voie tout triste avé ses deux bosses. Éié ni,

Djé m' va au cabaret,
Pour y bwère in verr' dé péquet.
In montant d'su m' baudet,
D'fai in pet.

Raconté par M^{lle} M. D., âgée de 47 ans.

II.

Il avou in coup twés sourcières, qui tchantinnent su les ârbes, au faubourg dé Sougnies.

Elles tchantinnent : *Dimanche, lundi!* Ey i passe in p'tit bossu qui crie : *Mardi!* Elle ont dit :

« Qu'est-c' qué nos f'rôns à c' p'tit bossu là, qu'i » a fait si bi d'aller no tchanson!... Nos li tir'rons » s' bosse »....

Et v'là qu'elle ont r'coummiuchi à tchanter leu tchanson : *Dimanche, lundi, mardi!*

Ça d'allou fourt bi, c' tchanson là.

I passe co in p'tit bossu.

Ey i crie : *Mercredi!* li.

Mais ça, ça n' d'allou pus, ça!

Et ça fait, comme il avou fait manqui leu tchanson, elle ont dit :

— « Qu'est-c' qué nos li frôns, qu'il a fait si mau » d'aller no tchanson?... Pou ses peines, nos li r'met- » trons l' bosse dé l'aute.

Ey il est coureou çvoie avé ses deux bosses.

Raconté par M^{me} B., âgée de 62 ans, qui tient ce conte de sa mère, morte en 1887, à l'âge de 84 ans.

Nous avons trouvé, dans *Mélusine*, tome I, p. 113 une version de ce conte (*Les Fées et les deux Bossus*) donnée par M. Carnoy, qui la tenait d'un ancien meunier de Warloy-Baillons (Somme).

Dans une lettre des plus intéressantes publiée par *Mélusine* l. p. 164, M. E. Cosquin donne un conte japonais : *Les Lutins et le voisin envieux*, qui offre une grande ressemblance avec le conte picard *Les Fées et les deux Bossus*. Il cite de ce dernier des variantes recueillies en Allemagne, en Irlande, en Bretagne, en Catalogne et en Provence.

hwère leu pïnte, i n'avout jamais qué Polyte qui n' passout jamais n' swérée sans v'ni rindé es' pétite visite à Gustine.

O tat'lout dé sourte et d'aute, du bon temps éy des patates, enfin de tout qu' qu'o pût parler intré des dgins qui s' vïont volti éié qui ont l'occasion de s'vir tous les djous.

Quand arrivout nèf heures et d'mi, Polyte disout bonswèr à grand'père et à grand'mère, éyé Gustine, qu'il euche ou non des dgins dins l' cabaret, ramènout s' galant d'jusqu'à dsus l'huche. Mais comme des amoureux, ça a toudis des saquets à s' raconter qui duront austant vatche qué via, Polyte et Gustine es' dëvisinrent co, tous les djous (pa' tous les temps, cor même qu'il arout tcheu des caïaux) dsus l'huche de l' rue pindint in gros quart d'heure.

Il avout là, conte l'escaïée, in grand tounia mis pa' dzous l' buzette du tchèna, pou ramasser l'ieau d' pieuffe qu'i fallout pou fé l' buwée à l' maiso Gustine, au rappourt qu'i n'avout pou d' citerne doulé. Esté comme hivier, el tounia dîneurout dsus l'déventure, éyé, si par hasard vos ariz passé saquants coups par là vié l' quart de dige heures au nûte, in vyant les deux amoureux, Polyte et Gustine, stoqui conte, in train de s' raconter leus perlautes, vos ariz v'raïment pïnsé qué l' tounia avout sté là mis inspès pour ieusses.

I d'avout djà branmin qui s'avinrent aperçu d' ça, mais i n'astout ni co v'nu à l'idée d'in seol dé leu djouer n' farce pou leu fé printe l'habitude de s' quitter pus rate et de n' pus tat'ler si longtimp.

In coup, pourtant, i f'sout nute comme dins n-in

four èy o n' vyout ni in estiche ; au moumint usqué Gustine ramènout Polyte dins l'allée, Dinand du *Grand Trau* mettout s' main d'sus l' clièche de l'huche pou intrer ; mais in l'zes vyant arriver (li qui stout au courant du dallatche des amoureux, éié au dzeur de ça farceou comme i n' d'a poûn), i n' fait ni ieune ni deux, et i saute dins l' tounia, qui stou djustémint à sètch.

Gustine et Polyte arrivont comme toudis s'astouqui conte el tounia, sans s' déméfi l' moins du monde qué c' ticille pourrout bi avère des oreies. Polyte avout s' bras passé à l' taie de s' coumère, éié, ma fwé, les visatches astinrent bien près, quand, l'a n'in coup, Dinand passe es main hours du tounia et pinche in bonn coup Gustine à l' fesse.

— Aïe, disst-elle l'aussi rate, démeurez tranqui avé vos manières, savez, Polyte, ou bi nos virons qué nouvelles !

— Qu'est-c' qu'il a, m' chérie ? djé n' vos fait poun d' mau ; n'do ?

— Il a qué c' n'est ni pa c' qu'i fait nute qué vos d'vez vos permettre ci des affaires qué vos n' friz ni dins l' maiso ? Avez compris ?

Elle n'avout ni co dit ça, qué l' main Dinand passout co hours du tounia éié v'nout pinchi Gustine à l' même place.

— C' coup ci, c'est trop fourt ! Affronté qu' vos steez qu'elle crie Gustine, in perdant s' main et in applaquant ses cig dwètès d'sus l' machell' dé Polyte, qui n'astout ni long d' pïnsé qué s' coumère dëv'nout sette tout d'in coup.

Mais il a ieu beau dire et beau fé, Gustine est rin-trée, in colère comme in p'tit coq anglais, in clapan-

Enfin, revenant sur ses précédentes observations, M. Cosquin signale (*Méusine* p. 241) un conte italien offrant des rapprochements avec le conte picard et M. H. Gaidoz clôture la liste par un conte sicilien et par un conte breton. Ce dernier semble se rapprocher singulièrement de notre version, car « le second » bossu (y) est puni par les nains pour avoir ajouté à la chanson un vers qui ne rime pas avec les précédents.

« Oh! cela n'est pas bien. Cela ne va pas! Notre chanson était si jolie auparavant, et elle ne l'est plus maintenant. Que lui fera-t-on? »

— « Mettons lui la bosse de l'autre, dit l'un. »

— « C'est cela, mettons lui la bosse de l'autre. »

G. WILLAME.

M. P. J. GLIBERT.

A propos de la mort de M. Paul-Joseph Glibert, que nous rappellions dernièrement dans les *Ephémérides nivelloises*, nous empruntons à la *Gazette de Nivelles* du 23 décembre 1849 le récit de la vie militaire de ce vieux brave tel qu'il l'a raconté maintes fois lui-même :

« Né à Nivelles le 23 janvier 1784, je suis parti au commencement de 1805 pour l'armée française. Je fus incorporé dans le 6^e régiment de ligne, qui se trouvait alors dans le Hanovre. J'y étais à peine de quatre mois, qu'on demanda des hommes de bonne volonté, pour le service de l'artillerie. Je me présentai et je fus admis comme artilleur dans le 1^{er} corps, 2^e division, commandé par Bernadotte. Le 2 décembre de la même année, j'étais à Austerlitz, où ma batterie a fait son devoir. J'étais aussi à Iena et à Friedland. Après la paix de Tilsit, nous primes nos cantonnements près de Berlin. J'entrai, en 1806, en Espagne, et le 10 novembre de cette année, nous étions à Burgos, et peu après à Madrid. Après les campagnes d'Espagne et de Portugal, je revins à Séville, puis à Bayonne, et enfin en France, déjà envahie par l'étranger.

Le 9 mars 1814, j'étais avec ma batterie à Laon, où eut lieu un combat sanglant. C'est là, sur le champ de bataille, que je reçus la croix de la Légion d'honneur; voici en quelle occasion :

J'étais maréchal-des-logis d'artillerie légère; notre batterie était de quatre pièces de 4. Notre capitaine, nommé Michel, venait d'être tué, et le lieutenant ayant eu son cheval tué sous lui, s'était retiré blessé; ce fut ainsi que le commandement de la batterie me fut dévolu. La cavalerie prussienne venait, dans une charge, de forcer les dragons français à se replier sur nous; c'était les poursuivait à outrance. Dans ce moment, il ne nous restait plus qu'à mourir en braves. Je fis charger avec rapidité les quatre pièces à mitraille, et j'attendis les Prussiens de pied ferme. Lorsque ces derniers ne furent plus qu'à une petite distance, je commençai le feu; les Prussiens furent renversés comme des mouches; la mitraille fit une trouée énorme dans leurs rangs; ils s'arrêtèrent indécis dans leur marche; je fis recharger une pièce, et je m'écriai: « Dragons, demi-tour! » Au même instant, les dragons français avec quelques escadrons de lanciers qui venaient d'arriver, s'élançant avec impétuosité sur la cavalerie prussienne, triple de la nôtre, reprennent l'offensive, la culbutent et la poursuivent le

fluche à fé passer tout l' bazard déssus l' pavée.

Eyé m' pouffe Polyte esst envoié à s' maison, les larmes à les ys, co pu r'tcheu qu'in pain mau r'vénu, su l' temps qu' Dinand riout tout sein d'ins l' fond du tounia dé l' disbrouié qu'il avout monté intré les deux amoureux.

In moumint après, il est sourti dé s' prigeon, èt il est-st-intré in riant dins l' cabaret.

— Eh bi, va, Gustine, vos avez l' patte lidgère, vous!

— El grand bauiard dé Polyte vos a dja raconté ça?

— Non! non! m' fie, djé l'ai intindu, l'tappe, si djé n' l'ai ni vu, èié si Polyte n'a ni ses machelles aussi dures que les ciennes dé vo visatche dé d'ri, i l'ara bi s'ntu, l' pouffé garçon!

— Qué volez dire avé ça?

— Il est boën d'ainsi, Gustine, mais i n' fait ni boën vos pinchi, disst-i Dinand, qui riout d' pus in pus.

— Qui c' qui vos pale dé pinchi?

— Bi, n'ess-t-ce ni pac' qu'o vos a pinchi deux coups là à gauche, quand Polyte avout s' main à d'wette?

Faut-i cwère que l'diale astou dins l' tounia.

In volant fé tourminter Gustine, Dinand, qui a tou-dis l' langue qui dépasse ses dints, s'a ieu rade vindu.

Cwèrèz bi qué Gustine n'a ni sté méchant conte dé li, fource qu'elle astou dja au rpintie dé s' vivasité, éyé qu' ça sté ielle qu'a fait les premières avances pou s' remettre avé Polyte?

Seul'mint, quand is d'allinnet co s'astouqui conte el tounia, is avinnet sogne dé stinde dévant leu bras d'dins djusqu'au fond!

CLIPOTIA.

reste de la journée. Le général Foy ayant remarqué ce mouvement, arrive aussitôt près de nous, et, ne voyant plus d'officiers, il demande quel est celui des sous-officiers qui a commandé le feu; on lui répond que c'est moi, il me dit: « C'est tres-bien, maréchal-des-logis, vous avez mérité la croix et vous l'aurez. » Puis il me plaça lui-même sur la poitrine le ruban de sa propre décoration, et, cinq jours après, je reçus la croix des braves et mon brevet de chevalier.

Je revins ensuite à Reims, puis à Fontainebleau, où j'assistai à un bien triste spectacle, à l'abdication de notre Empereur bien-aimé; à peine eut-il prononcé les premiers mots d'adieu, que tous, les vieux comme les jeunes, nous ne savions lui répondre que par nos sanglots. Là limit ma carrière militaire, car je fus envoyé en Normandie, puis à Douai, et enfin à Maubeuge pour y prendre nos cantonnements. Ayant obtenu une permission de huit jours, j'en profitai pour revenir à Nivelles embrasser mes bons parents. Je retournai à Maubeuge, où je reçus mon congé, tous les Belges étant renvoyés dans leurs foyers. »

Enigme. — Sonnet.

D'une tendre union, voyez ici l'image:
Séparés, bons à rien et nuls complètement,
Notre père, pour causé, et dès notre jeune âge,
Nous a, mon frère et moi, liés étroitement.

Tout à notre profit tournant, cet assemblage,
De nous, lit utile et coquet instrument
Que doigts rosés, mignons, sauraient mettre en usage
De l'un comme de l'autre, aidant au mouvement.

On a recours à nous en mainte circonstance,
Jusque chez Figaro s'accroît notre importance,
Et si j'en crois certain récit accrédité,

Une sombre déesse au cœur impitoyable,
Sait, rivés nuit et jour à sa main redoutable,
De nous tirer parti contre l'humanité.

SOLUTION DES MOTS EN CROIX BLANCHE.

L A M A R T I N E
A M A N I S E R
M A R E N E B O
A N E T E R O S
R
T J N F, A G A R
I S E R G A Z A
N E B O A Z O T
E R O S T R A T E

Ont deviné: Seurasou Frick et Nened; En' acloie au pais fl' mind; Pou qué l' chérie n' boève pu tant d' Kummel (elle a enne si belle maniere); Bau bau mac-maman, Basclierentydé; nos allaires perdont enne pu belle tournure, savet mes enfants! Totor et choumaque et Tati l' perriqui.

ETAT-CIVIL DE NIVELLES DU 4 AU 11 JANVIER 1890.

NAISSANCES. — Léon-Céleste-Gh. Soumois. — Léon-Aimé-Simeon-Louis-Gh. Baude. — Jeanne-Adèle-Gb. Dancot.

DÉCÈS. — Joséphine Taminiou, 72 ans, cubarière, épouse de Grégoire-Joseph Gossiau, décédée rue de l'Etuve. — Rosalie-Joseph Brulé, 81 ans, sans profession, épouse de Hubert-Joseph Harcq, décédée rue de Charleroi. — Albertine-Gh. Michel, 69 ans, ménagère, épouse de Adolphe Fontesse, décédée bou! de la Batterie. — Emile-Félicien Chaufouraux, 62 ans, employé, décède place de l'Esplanade. — Un enfant au-dessous de 7 ans.

Marchés de Nivelles du 11 Janvier.

Froment les 100 kilogs, 17,75 francs — Seigle 13,50 — Avoine indigène, 14,00 — Escourgeon, 18,00 — Beurre, le 1/2 kilog 1,50 — Œufs, les 26, 3,60.

Influenza.

Si vous voulez combattre cette terrible maladie venez tous chez l' *Carabinier* Laurent, manger des moules, c'est un remède infailible.

L'établissement restera ouvert toute la nuit à l'occasion de la fête des *Travailleurs réunis*.

A VENDRE beau COMPTOIR neuf et DEUX CHASSIS.

Prendre adresse au bureau du journal.

Étude de Maître CASTELAIN, notaire à Nivelles.

Le lundi 20 janvier, à midi précis, à la requête et en la demeure de M. Léon Bardiaux, cultivateur à Grambais sous Nivelles, le dit notaire vendra publiquement les

OBJETS MOBILIERS

garnissant la dite demeure. — Foin, trèfle, paille de froment, betteraves fourragères. Et une infinité d'autres objets dont le détail serait trop long.

Étude de Maître A. DELBRUYÈRE, notaire à Nivelles.

A louer pour le 1^{er} mars 1890.

UN HERITAGE

sis à Baulers, avec prairies et terres le tout d'une contenance de 7 hectares 82 ares 95 centiares. — Occupé par Adolphe Saintes.

Pour les conditions s'adresser en l'Étude du dit notaire.

VILLE DE NIVELLES.

A louer pour le 1^{er} Mars 1890

Une Maison et Héritage

avec écurie, toits à porcs, poulailler, pré, jardin, d'une contenance de 62 ares 64 centiares, situés au chemin de la Procession et nommés vulgairement Camby.

S'adresser à M. Frédéric Parmentier, rue de Soignes, à Nivelles.

Dépôt de paillassons de toutes dimensions à des prix exceptionnellement avantageux.

R. LECOMTE-CASTELLE

TAPISSIER-GARNISSEUR

7, rue de Soignes, Nivelles.

Papiers peints, tapis de pieds et de tables, rideaux, stores, toiles américaines, linoléum et cuirs cirés.

Accessoires pour tout ce qui concerne la garniture.

SPÉCIALITÉ DE CHAMBRES FUNÈBRES.

DÉPOT d'huîtres de Zélande chez J. RAN-DOUX-ROSSEELS, rue de Soignes, n° 30, Nivelles.

PRIX DU JOUR :

Huîtres d'un an	le cent fr.	5,00
» 1 1/2 an choisies	»	6,50
» 2 1/2 ans	»	9,50
» 3 ans 1 ^{re} qualité	»	13,00
» 3 1/2 ans extra choisies	»	15,00

Frédéric WILLAME, Banquier à Nivelles.

ACHAT & VENTE DE FONDS PUBLICS

Ordres de bourse, Coupons.

COMMISSION : UN FRANC PAR MILLE.

MAISON V. BERNIER-EVERARTS

BOULEVARD DES ARCHERS, NIVELLES.

Entreprises de camionnages — Charbons — Briquettes — Cokes et Boulets ovoïdes du charbonnage de Forte-Taille.

Librairie Cuisenaire, Nivelles.

VIENT DE PARAÎTRE

LA VENDÉE BELGE

par Victor CLEP

1789-1799.

Un beau et fort vol. in-16. PRIX : 3 francs.

**GRAND'PLACE
A
NIVELLES**

ARTHUR SEMAL

**AUX FORGES
DE
VULCAIN**

**ATELIER POUR LA CONSTRUCTION DE SERRES,
Grillages, Chenils, Falsanderies.**

Poêles en tous genres, Cuisinières ordinaires, Cuisinières à cuire le pain.

ON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

pour ce qui concerne la serrurerie, poélerie, etc., à des prix très-motivés.

ARTICLES POUR BATIMENTS : POUTRELLES, ANGRES, ETC.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

pour hommes, dames et enfants.

DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.

V. PLISNIER-PONCELET,

GRAND'PLACE, 17, NIVELLES.

SAISON D'HIVER 1889-1890.

Pardessus demi-saison pure laine	depuis frs	14,75
» Moscou doublé satin	»	15,00
» Beaver doublé sat ^m très soigné	»	25,00
» Cheviot et fantaisie	»	20,00
» pour enfants	»	8,00
Costumes pour hommes	»	15,00
» » enfants	»	5,00
Pantalons	»	5,00

VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.

FAÇONS GARANTIES.

CHOCOLAT.

De tous les aliments, celui qui se prête le mieux aux falsifications, c'est le CHOCOLAT. Aussi, si vous êtes soucieux de votre santé, vous n'emploierez plus que les marques :

PELERIN, RUELLE & C^{ie}

dont la pureté est garantie par la maison.

Enveloppe rouge, les 500 grammes,	fr.	1,60
» verte, » » »	»	1,75
» mauve, » » »	»	2,00
» blanche, » » »	»	2,50
Boîte brune, » » »	»	1,75
» mauve, » » »	»	2,00
» blanche, » » »	»	2,50
» avec ruban, » » »	»	3,00

Pour les enfants, demandez le chocolat du « *Bataillon Scolaire* », à 50 c^m la tablette de 125 grammes.

N. B. — Tous les chocolats que nous recommandons portent notre marque.

Dépôt chez **Hancart-Grégoire, 7, rue de Mons, 7, à Nivelles.**

A LOUER

JOLIE MAISON DE RENTIER

RUE DE NAMUR, 20.

S'adresser **Grand'Place, 89.**

CORSETS SUR MESURE.

Dessart-Hauchamps, rue de Soignies, 1.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

EDOUARD ATOUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POÉLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chassis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

MAISON

R. FROMENT-ROUSSEAU

MENUISIER-ENTREPRENEUR

34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MAGASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.

PORTES ET CHASSIS.

AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MÉNAGE.

Étuves et Cuisinières.

Literies, cotils, laines, flocons et voitures d'enfants.

Calorifères de construction.
Sonneries électriques et pneumatiques.
Ouvrages de poélerie, serrurerie et ferrométrie.

RUE DE CHALETROI, 5, NIVELLES.

MAISON FRANÇOIS GALLY,

GOUTEZ LE BON TABAC

et les fins cigares

de JEAN SCHOLTUS

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles.

A VENDRE OU A LOUER :

Grange, rue de Bruxelles; grande **Maison**, rue S^e Anne et plusieurs petites **Maisons**.

S'adresser à M^{me} Huet-Lisart.

BEAUX RAYONS DE MAGASIN A VENDRE

chez Jules TAMINE, cabaretier, rue S^e-Anne.

UNE grande maison de cognacs demande bons représentants dans toute la Belgique. — Ecrire à M. GROUILLARD, à St Mème près Cognac (France).

A L'ABONDANCE

PATISSERIE CONFISERIE.

Grande spécialité d'articles chocolat, crème et sucreries pour revendeurs. — Gros et détail.

LOUIS HANCART-GRÉGOIRE

Rue de Mons, 7, Nivelles.

Chocolat de l'Union des pâtisseries et de toutes marques — Fabrica de couques Dinant et Rheims — Dragées pour baptêmes — Cartonnages — Tartes, tourtes, gâteaux, pièces montées — Biscuits anglais, comestibles, etc.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvreages

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEUX

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

Compagnie belge

DES

PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal **Fréd. WILLAME**, rue de Bruxelles à Nivelles.

ETRENNES FIN DE SAISON ETRENNES

MAISON F. ROMBOUTS,

rue Ste-Grtrude, 16, NIVELLES.

GROS.

VENTE AU PRIX D'INVENTAIRE.

A l'occasion de cette mise en vente, je ne saurais assez engager les personnes vraiment soucieuses de leurs intérêts, à profiter de ces occasions hors ligne qui ne se représentent que très rarement.
Différents lots de marchandises sont vendus avec un rabais de 25 à 30 p. 0/0.
En plus de ces avantages incontestables, j'offre à titre d'étrennes, 10 p. 0/0 sur tous les achats; cela pendant un mois seulement.

Aperçu de quelques occasions :

Pardessus moskova noir ou bleu, doublé, Tartan, col velours soie au prix extraordinaire de 48,80	Pardessus moskova noir, brun, bleu ou vert, doublé satin 1 ^{re} qualité, col velours soie de Lyon, valeur 38 fr. au prix de 38 francs.
Costumes complets pour hommes	Pardessus à pélerine
Pardessus pour enfants	Pantalons pure laine
Pardessus	350 Châles fantaisie haute nouveauté
valeur 17,50 à 41,50	depuis 14,00
dopos 4,15	3,75
1,50	3,50

DEUIL EN 6 HEURES. — PANTALONS EN 4 HEURES. — CONFIANCE. — PRIX FIXE.

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER